

GUIDE DE L'ALTERNANT

ORGANISATION DE LA FILIERE ALTERNANCE

En Master 1 ou 2 ALT Génie Industriel :

- 24 semaines en entreprise de septembre à juin
 - 6 semaines en juillet / août
 - 5 semaines de congés payés (si contrat pro, selon convention et date de démarrage du contrat au plus tard le jour de la rentrée universitaire).
- ⇒ **Donc un total de 30 semaines de présence obligatoire en entreprise.**

Les demandes de convention de stage doivent rester exceptionnelles et doivent faire l'objet d'une concertation obligatoire avec le responsable de formation. L'étudiant en convention de stage conserve les vacances scolaires et effectue alors 18 semaines en entreprise au lieu de 28. Si un accord amiable avec l'entreprise est possible pour aller au delà des 18 semaines, en aucun cas un étudiant ne peut dépasser 24 semaines de stage incluant les mercredis (la loi interdisant les stages de plus de 6 mois).

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION EN ALTERNANCE EN MASTER GENIE INDUSTRIEL

La formation en alternance en master Génie Industriel décline sur 1 à 2 ans la conduite d'un projet stratégique en entreprise : certification qualité, mise en place d'une GPAO ou d'un ERP, analyse et simulation de flux, mise en place d'une étude marketing innovation en lien avec la gestion et l'ingénierie des systèmes industriels et hospitaliers... Le contenu des cours et la pédagogie sont précisément conçus en référence à l'évolution de la mission en entreprise.

Dans cette optique, les enseignements dispensés visent à la fois :

- ✓ L'acquisition de compétences permettant de situer et analyser l'environnement de l'entreprise (environnement juridique, concurrentiel...)
- ✓ L'acquisition de compétences mettant l'alternant en situation de réaliser un diagnostic de la situation managériale et de son projet
- ✓ L'acquisition de compétences techniques et méthodologiques permettant de faciliter la définition des orientations et objectifs du projet : entrepreneuriat, optimisation et aide à la décision, gestion de projet...

- ✓ L'acquisition de compétences transversales orientées vers la conduite du changement en entreprise
- ✓ L'acquisition de compétences d'expertise, permettant un approfondissement du projet dans ses dimensions plus techniques : ERP, étude SAP, marketing industriel, gestion de la qualité en systèmes industriels et hospitaliers,...
- ✓ L'acquisition de compétences orientées vers le développement personnel : langues vivantes, conduite de projet.
- ✓

Informations complémentaires sur le Master Génie Industriel. Il existe deux types de statuts en Master 1 et 2 GI à Roanne :

	Sous statut salarié
Type de contrat	contrat de professionnalisation
Date du contrat	de septembre à septembre
Durée	30 semaines de présence effective en entreprise
Nb de congés	5 semaines de congés
Rémunération	80 % du SMIC entre 21 et 26 ans; 85% du salaire conventionnel de branche de l'entreprise (sans être inférieur à 100% du SMIC) si plus de 26 ans

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

CONTACTS

Gestionnaire de scolarité

Eleonor Dumoulin

Tel : 04.77. 44.98.11

eleonor.dumoulin@univ-st-etienne.fr

Relation avec les entreprises

Oyssem Benchohra

Tel : 04.77.71.24.80

oyssem.benchohra@univ-st-etienne.fr

Responsable Insertion Professionnelle

Jean Edouard Turc

jean.edouard.turc@univ-st-etienne.fr

Responsable M1 GI PRO

Leize Mammad

Tel : 04 77 71.48 26

leize.mammad@univ-st-etienne.fr

Responsable M2 GI PRO

Said Kharraja

Tel: 04 77 44 81 51

said.kharraja@univ-st-etienne.fr